

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CDC Capir Haut Conflent**

Numéro SIRET : **24660046400068**

POSTE COMPTABLE : **CDFIP MONT LOUIS**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget Principal**

**ANNEE 2018**

<b>Code INSEE</b> 66098	<b>CDC Capir Haut Conflent</b> Budget Principal	<b>BP</b> 2018
----------------------------	--	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	10,47%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,38%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	50,21%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal	BP 2018
---	---------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>11 515 351,82</b>	<b>10 682 223,00</b>

+ + +

<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent) 833 128,82</b>

= = =

	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	<b>11 515 351,82</b>	<b>11 515 351,82</b>
--	--	----------------------	----------------------

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>	<b>5 153 480,04</b>	<b>3 468 790,21</b>

+ + +

<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>	<b>489 130,72</b>	<b>322 500,00</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif) 1 851 320,55</b>

= = =

	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	<b>5 642 610,76</b>	<b>5 642 610,76</b>
--	---	---------------------	---------------------

## TOTAL

	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>17 157 962,58</b>	<b>17 157 962,58</b>
--	----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	724 090,00	0,00	801 439,00	801 439,00	801 439,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 067 540,00	0,00	1 126 700,00	1 126 700,00	1 126 700,00
014	Atténuations de produits	6 969 046,00	0,00	7 346 441,00	7 346 441,00	7 346 441,00
65	Autres charges de gestion courante	159 600,00	0,00	166 000,00	166 000,00	166 000,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>8 920 276,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 440 580,00</b>	<b>9 440 580,00</b>	<b>9 440 580,00</b>
66	Charges financières	63 760,00	0,00	74 623,46	74 623,46	74 623,46
67	Charges exceptionnelles	1 184 558,00	0,00	1 249 502,74	1 249 502,74	1 249 502,74
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	541 931,24		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>10 710 525,24</b>	<b>0,00</b>	<b>10 764 706,20</b>	<b>10 764 706,20</b>	<b>10 764 706,20</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)			508 150,08	508 150,08	508 150,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	119 104,66		242 495,54	242 495,54	242 495,54
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>119 104,66</b>		<b>750 645,62</b>	<b>750 645,62</b>	<b>750 645,62</b>
<b>TOTAL</b>		<b>10 829 629,90</b>	<b>0,00</b>	<b>11 515 351,82</b>	<b>11 515 351,82</b>	<b>11 515 351,82</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 11 515 351,82

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	22 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	137 599,00	0,00	357 270,00	357 270,00	357 270,00
73	Impôts et taxes	8 847 054,00	0,00	9 113 839,00	9 113 839,00	9 113 839,00
74	Dotations, subventions et participations	883 560,00	0,00	832 168,00	832 168,00	832 168,00
75	Autres produits de gestion courante	132 601,00	0,00	223 800,00	223 800,00	223 800,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>10 022 814,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 547 077,00</b>	<b>10 547 077,00</b>	<b>10 547 077,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	298 114,76	0,00	135 146,00	135 146,00	135 146,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>10 320 928,76</b>	<b>0,00</b>	<b>10 682 223,00</b>	<b>10 682 223,00</b>	<b>10 682 223,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>10 320 928,76</b>	<b>0,00</b>	<b>10 682 223,00</b>	<b>10 682 223,00</b>	<b>10 682 223,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 833 128,82

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 11 515 351,82

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

750 645,62

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	275 500,00	264 221,00	300 000,00	300 000,00	564 221,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 760 352,96	224 909,72	4 574 528,00	4 574 528,00	4 799 437,72
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>5 035 852,96</b>	<b>489 130,72</b>	<b>4 874 528,00</b>	<b>4 874 528,00</b>	<b>5 363 658,72</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	259 890,00	0,00	278 952,04	278 952,04	278 952,04
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	271 302,67		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>531 192,67</b>	<b>0,00</b>	<b>278 952,04</b>	<b>278 952,04</b>	<b>278 952,04</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>5 567 045,63</b>	<b>489 130,72</b>	<b>5 153 480,04</b>	<b>5 153 480,04</b>	<b>5 642 610,76</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 567 045,63</b>	<b>489 130,72</b>	<b>5 153 480,04</b>	<b>5 153 480,04</b>	<b>5 642 610,76</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 642 610,76

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	752 218,00	322 500,00	-147 500,00	-147 500,00	175 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 094 468,45	0,00	2 036 528,00	2 036 528,00	2 036 528,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 100,80	0,00	15 747,00	15 747,00	15 747,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 850 787,25</b>	<b>322 500,00</b>	<b>1 904 775,00</b>	<b>1 904 775,00</b>	<b>2 227 275,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	664 449,02	0,00	660 519,59	660 519,59	660 519,59
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	152 051,00	0,00	152 850,00	152 850,00	152 850,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>816 500,02</b>	<b>0,00</b>	<b>813 369,59</b>	<b>813 369,59</b>	<b>813 369,59</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 667 287,27</b>	<b>322 500,00</b>	<b>2 718 144,59</b>	<b>2 718 144,59</b>	<b>3 040 644,59</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			508 150,08	508 150,08	508 150,08
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	119 104,66		242 495,54	242 495,54	242 495,54
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>119 104,66</b>		<b>750 645,62</b>	<b>750 645,62</b>	<b>750 645,62</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 786 391,93</b>	<b>322 500,00</b>	<b>3 468 790,21</b>	<b>3 468 790,21</b>	<b>3 791 290,21</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 851 320,55

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 642 610,76

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

750 645,62

<b>CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
--	-----------	-------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	801 439,00		801 439,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 126 700,00		1 126 700,00
014	Atténuations de produits	7 346 441,00		7 346 441,00
65	Autres charges de gestion courante	166 000,00		166 000,00
66	Charges financières	74 623,46	0,00	74 623,46
67	Charges exceptionnelles	1 249 502,74	0,00	1 249 502,74
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	242 495,54	242 495,54
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		508 150,08	508 150,08
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>10 764 706,20</b>	<b>750 645,62</b>	<b>11 515 351,82</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

11 515 351,82

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	278 952,04	0,00	278 952,04
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 799 437,72		4 799 437,72
204	Subventions d'équipements versés	564 221,00	0,00	564 221,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>5 642 610,76</b>	<b>0,00</b>	<b>5 642 610,76</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 642 610,76

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal	BP 2018
---	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

### 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	357 270,00		357 270,00
73	Impôts et taxes	9 113 839,00		9 113 839,00
74	Dotations, subventions et participations	832 168,00		832 168,00
75	Autres produits de gestion courante	223 800,00	0,00	223 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	135 146,00	0,00	135 146,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>10 682 223,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 682 223,00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>833 128,82</b>
---	---	-------------------

=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>11 515 351,82</b>
---	--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	660 519,59	0,00	660 519,59
13	Subventions d'investissement	175 000,00	0,00	175 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	2 036 528,00	0,00	2 036 528,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	15 747,00	0,00	15 747,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	152 850,00	0,00	152 850,00
28	Amortissements des immobilisations		242 495,54	242 495,54
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		508 150,08	508 150,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>3 040 644,59</b>	<b>750 645,62</b>	<b>3 791 290,21</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 851 320,55</b>
---	--	---------------------

+	<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
---	-----------------------------------	-------------

=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 642 610,76</b>
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>724 090,00</b>	<b>801 439,00</b>	<b>801 439,00</b>
60611	Eau et assainissement	950,00	2 000,00	2 000,00
60612	Énergie - Électricité	13 100,00	56 200,00	56 200,00
60618	Autres fournitures non stockables	8 500,00	16 300,00	16 300,00
60621	Combustibles	35 800,00	39 000,00	39 000,00
60622	Carburants	21 000,00	35 000,00	35 000,00
60623	Alimentation	15 000,00	14 000,00	14 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	8 500,00	8 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	65 500,00	74 000,00	74 000,00
60636	Vêtements de travail	5 500,00	6 500,00	6 500,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	6 000,00	6 000,00
611	Contrats de prestations de services	181 300,00	220 940,00	220 940,00
6132	Locations immobilières	18 500,00	17 500,00	17 500,00
615231	Entretien et réparations voiries		0,00	0,00
6156	Maintenance	51 500,00	51 000,00	51 000,00
6161	Assurance multirisques	18 260,00	20 870,00	20 870,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	500,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 780,00	2 540,00	2 540,00
6226	Honoraires	100 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 500,00	2 500,00	2 500,00
6233	Foires et expositions	1 500,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	79 000,00	73 500,00	73 500,00
6237	Publications	16 600,00	31 500,00	31 500,00
6238	Divers	1 500,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6256	Missions	19 500,00	19 000,00	19 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 200,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	22 974,00	22 974,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	615,00	615,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 400,00	3 500,00	3 500,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	45 000,00	45 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 067 540,00</b>	<b>1 126 700,00</b>	<b>1 126 700,00</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 740,00	3 400,00	3 400,00
6333	Participation des employeurs à la form <sup>o</sup> professionnelle continue	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	18 650,00	18 700,00	18 700,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	3 400,00	2 600,00	2 600,00
64111	Rémunération principale	370 500,00	288 000,00	288 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		3 000,00	3 000,00
64118	Autres indemnités		36 000,00	36 000,00
64131	Rémunérations	206 700,00	331 300,00	331 300,00
64138	Autres indemnités	90 500,00	65 000,00	65 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	187 100,00	179 000,00	179 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	136 400,00	131 500,00	131 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	25 200,00	29 000,00	29 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 760,00	23 300,00	23 300,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 590,00	2 900,00	2 900,00
6478	Autres charges sociales diverses		10 000,00	10 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>6 969 046,00</b>	<b>7 346 441,00</b>	<b>7 346 441,00</b>
703892	Reversements sur redevances de ski de fond	2 500,00	2 500,00	2 500,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
739211	Attributions de compensation	3 896 500,00	3 882 113,00	3 882 113,00
739212	Dotation de solidarité communautaire		1 502 531,00	1 502 531,00
739221	FNGIR	1 880 516,00	1 880 516,00	1 880 516,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	68 000,00	78 781,00	78 781,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	1 121 530,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>159 600,00</b>	<b>166 000,00</b>	<b>166 000,00</b>
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6531	Indemnités	2 000,00	50 000,00	50 000,00
6533	Cotisations de retraite		1 000,00	1 000,00
657351	GFP de rattachement	80 000,00	59 000,00	59 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	47 600,00	53 500,00	53 500,00
65888	Autres	25 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>8 920 276,00</b>	<b>9 440 580,00</b>	<b>9 440 580,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>63 760,00</b>	<b>74 623,46</b>	<b>74 623,46</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	63 760,00	74 623,46	74 623,46
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 184 558,00</b>	<b>1 249 502,74</b>	<b>1 249 502,74</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00	0,00
67441	aux budgets annexes	1 169 558,00	1 249 502,74	1 249 502,74
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>541 931,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>10 710 525,24</b>	<b>10 764 706,20</b>	<b>10 764 706,20</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>		<b>508 150,08</b>	<b>508 150,08</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>119 104,66</b>	<b>242 495,54</b>	<b>242 495,54</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	119 104,66	242 495,54	242 495,54
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>119 104,66</b>	<b>750 645,62</b>	<b>750 645,62</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>119 104,66</b>	<b>750 645,62</b>	<b>750 645,62</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>10 829 629,90</b>	<b>11 515 351,82</b>	<b>11 515 351,82</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2017 (11)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>11 515 351,82</b>
--	----------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>22 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	22 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>137 599,00</b>	<b>357 270,00</b>	<b>357 270,00</b>
70382	Redevance de ski de fond	104 099,00	150 000,00	150 000,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales		157 770,00	157 770,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	33 500,00	49 500,00	49 500,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>8 847 054,00</b>	<b>9 113 839,00</b>	<b>9 113 839,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	8 374 140,00	8 638 825,00	8 638 825,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	287 766,00	277 097,00	277 097,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	22 239,00	22 781,00	22 781,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	162 909,00	175 136,00	175 136,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>883 560,00</b>	<b>832 168,00</b>	<b>832 168,00</b>
74124	Dotation d'intercommunalité	199 469,00	178 013,00	178 013,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	588 969,00	577 532,00	577 532,00
7473	Départements	4 102,00	3 306,00	3 306,00
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET		1 360,00	1 360,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	72 870,00	71 957,00	71 957,00
748388	Autres	18 150,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>132 601,00</b>	<b>223 800,00</b>	<b>223 800,00</b>
752	Revenus des immeubles	124 101,00	151 600,00	151 600,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	8 500,00	47 200,00	47 200,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		25 000,00	25 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = (70+74+75+013)		<b>10 022 814,00</b>	<b>10 547 077,00</b>	<b>10 547 077,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>298 114,76</b>	<b>135 146,00</b>	<b>135 146,00</b>
7788	Produits exceptionnels divers	298 114,76	135 146,00	135 146,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>10 320 928,76</b>	<b>10 682 223,00</b>	<b>10 682 223,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>10 320 928,76</b>	<b>10 682 223,00</b>	<b>10 682 223,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2017 (10)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>833 128,82</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>11 515 351,82</b>
--	----------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	275 500,00	300 000,00	300 000,00
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	275 500,00	300 000,00	300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 102 (5)	1 000 000,00	205 000,00	205 000,00
	Opération d'équipement n° 108 (5)	63 506,99	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 109 (5)	250 000,00	480 000,00	480 000,00
	Opération d'équipement n° 110 (5)	215 000,00	305 000,00	305 000,00
	Opération d'équipement n° 112 (5)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 113 (5)	67 000,00	220 000,00	220 000,00
	Opération d'équipement n° 114 (5)	250 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 115 (5)	9 668,12	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 116 (5)	32 000,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 117 (5)	20 000,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 118 (5)	5 000,00	1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 119 (5)	80 000,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 121 (5)	10 000,00	50 000,00	50 000,00
	Opération d'équipement n° 122 (5)	50 000,00	100 000,00	100 000,00
	Opération d'équipement n° 124 (5)	40 000,00	50 000,00	50 000,00
	Opération d'équipement n° 125 (5)	27 728,68	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 127 (5)		40 000,00	40 000,00
	Opération d'équipement n° 128 (5)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 129 (5)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 130 (5)	1 409 234,45	100 000,00	100 000,00
	Opération d'équipement n° 134 (5)		96 000,00	96 000,00
	Opération d'équipement n° 135 (5)	250 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 136 (5)	100 000,00	50 000,00	50 000,00
	Opération d'équipement n° 137 (5)	130 000,00	100 000,00	100 000,00
	Opération d'équipement n° 138 (5)	30 000,00	50 000,00	50 000,00
	Opération d'équipement n° 139 (5)	100 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 140 (5)	210 000,00	60 000,00	60 000,00
	Opération d'équipement n° 141 (5)	40 000,00	11 000,00	11 000,00
	Opération d'équipement n° 142 (5)	30 000,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 143 (5)		20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 144 (5)		1 200 000,00	1 200 000,00
	Opération d'équipement n° 145 (5)		45 000,00	45 000,00
	Opération d'équipement n° 146 (5)		30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 148 (5)		836 528,00	836 528,00
	Opération d'équipement n° 180 (5)	315 214,72	394 000,00	394 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>5 035 852,96</b>	<b>4 874 528,00</b>	<b>4 874 528,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	259 890,00	278 952,04	278 952,04
1641	Emprunts en euros	259 890,00	278 952,04	278 952,04
020	Dépenses imprévues ( investissement )	271 302,67	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	271 302,67	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>531 192,67</b>	<b>278 952,04</b>	<b>278 952,04</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>5 567 045,63</b>	<b>5 153 480,04</b>	<b>5 153 480,04</b>

CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal	BP 2018
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>5 567 045,63</b>	<b>5 153 480,04</b>	<b>5 153 480,04</b>

+	<b>RESTES A REALISER 2017 (11)</b>	<b>489 130,72</b>
+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 642 610,76</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	752 218,00	-147 500,00	-147 500,00
1321	Etat et établissements nationaux	539 665,00	-147 500,00	-147 500,00
1322	Régions	40 000,00	0,00	0,00
1323	Départements	47 553,00	0,00	0,00
1328	Autres	125 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 094 468,45	2 036 528,00	2 036 528,00
1641	Emprunts en euros	1 094 468,45	2 036 528,00	2 036 528,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 100,80	15 747,00	15 747,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	3 280,80	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	820,00	15 747,00	15 747,00
Total des recettes d'équipement		1 850 787,25	1 904 775,00	1 904 775,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	664 449,02	660 519,59	660 519,59
10222	F.C.T.V.A.	664 449,02	660 519,59	660 519,59
27	Autres immobilisations financières	152 051,00	152 850,00	152 850,00
27633	Départements	22 051,00	22 850,00	22 850,00
276341	Communes membres du GFP	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Total des recettes financières		816 500,02	813 369,59	813 369,59
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 667 287,27	2 718 144,59	2 718 144,59
021	Virement de la section de fonctionnement		508 150,08	508 150,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	119 104,66	242 495,54	242 495,54
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre		42 544,00	42 544,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études		3 669,00	3 669,00
281571	Matériel roulant	93 211,00	153 675,63	153 675,63
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	15 529,23	24 463,15	24 463,15
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 761,43	17 447,76	17 447,76
28188	Autres immobilisations corporelles	603,00	696,00	696,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		119 104,66	750 645,62	750 645,62
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		119 104,66	750 645,62	750 645,62
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 786 391,93	3 468 790,21	3 468 790,21

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	322 500,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 851 320,55
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 642 610,76

CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102  
LIBELLE : ZAT Lac de Matemale  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		625 393,82	<sup>a</sup> 0,00	205 000,00	<sup>b</sup> 205 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	486,96	0,00	5 000,00	5 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	486,96	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	624 906,86	0,00	200 000,00	200 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	624 906,86	0,00	200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<sup>c</sup> 322 500,00	<sup>d</sup> -242 500,00
13 Subventions d'investissement	322 500,00	-242 500,00
1321 Etat et établissements nationaux	322 500,00	-242 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-125 000,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 108  
LIBELLE : Refuge des Camporells  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		331 894,19	0,00 <sup>a</sup>	20 000,00	20 000,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	331 894,19	0,00	20 000,00	20 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	719,49	0,00	20 000,00	20 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	331 174,70	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00
1322	Régions	0,00
1323	Départements	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-20 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 109

LIBELLE : Maison du Capcir

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		62 300,43	a 0,00	480 000,00	b 480 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	62 300,43	0,00	480 000,00	480 000,00	
2313	Constructions	31 628,43	0,00	480 000,00	480 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	30 672,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-480 000,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 110

LIBELLE : Pistes ski de fond

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		51 204,03	a 0,00	305 000,00	b 305 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 494,40	0,00	5 000,00	5 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	5 494,40	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	45 709,63	0,00	300 000,00	300 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	45 709,63	0,00	300 000,00	300 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322 Régions	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-305 000,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 112

LIBELLE : Refuges non gardés

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		331 470,24	0,00 <sup>a</sup>	1 000,00	1 000,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	331 470,24	0,00	1 000,00	1 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	331 470,24	0,00	1 000,00	1 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00<sup>c</sup></b>	<b>0,00<sup>d</sup></b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322 Régions	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 113  
LIBELLE : Promotion Pyrénées catalanes  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		27 957,20	a 0,00	220 000,00	b 220 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	362,80	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	362,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	27 594,40	0,00	220 000,00	220 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	27 594,40	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322 Régions	0,00	0,00
13248 Autres communes	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-220 000,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 114  
LIBELLE : Mont-Louis  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		830 605,04	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	830 605,04	0,00	20 000,00	20 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	830 605,04	0,00	20 000,00	20 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322 Régions	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-20 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 115

LIBELLE : Toilettes sèches

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		30 411,64	9 668,12 <sup>a</sup>	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	30 411,64	9 668,12	0,00	0,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	30 411,64	9 668,12	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00<sup>c</sup></b>	<b>0,00<sup>d</sup></b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-9 668,12</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 116

LIBELLE : Piste de ski-roues

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		223 341,39	0,00 <sup>a</sup>	10 000,00	10 000,00 <sup>b</sup>	10 000,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	223 341,39	0,00	10 000,00	10 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	223 341,39	0,00	10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00<sup>c</sup></b>	<b>0,00<sup>d</sup></b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322 Régions	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-10 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 117  
LIBELLE : Réhabilitation patrimoine vernaculaire  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		537 388,76	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	537 388,76	0,00	30 000,00	30 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 008,00	0,00	0,00	0,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	533 380,76	0,00	30 000,00	30 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322 Régions	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-30 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 118

LIBELLE : Refuges gérés

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	1 000,00	b 1 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 119

LIBELLE : Randonnées

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		120 611,64	0,00 <sup>a</sup>	5 000,00	5 000,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	120 611,64	0,00	5 000,00	5 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 976,27	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	118 635,37	0,00	5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00<sup>c</sup></b>	<b>0,00<sup>d</sup></b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-5 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 121  
LIBELLE : Refuge Torn  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		8 982,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	8 982,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	8 982,00	0,00	50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 50 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	50 000,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	50 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 122  
LIBELLE : Scierie intercommunale  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		316 764,18	0,00 <sup>a</sup>	100 000,00	100 000,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	614,08	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	614,08	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	316 150,10	0,00	100 000,00	100 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	316 150,10	0,00	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00<sup>c</sup></b>	<b>0,00<sup>d</sup></b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322 Régions	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-100 000,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 123

LIBELLE : Hangar bois décheté

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		396,48	0,00 <sup>a</sup>	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	396,48	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	396,48	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00
1322	Régions	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 124

LIBELLE : Signalisation touristique

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		48 721,03	0,00 <sup>a</sup>	50 000,00	50 000,00 <sup>b</sup>	50 000,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	48 721,03	0,00	50 000,00	50 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	48 721,03	0,00	50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00<sup>c</sup></b>	<b>25 000,00<sup>d</sup></b>
13 Subventions d'investissement	0,00	25 000,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	25 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-25 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 125  
LIBELLE : Pistes DFCI  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		15 270,13	0,00 <sup>a</sup>	10 000,00	10 000,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	15 270,13	0,00	10 000,00	10 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	15 270,13	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00<sup>c</sup></b>	<b>0,00<sup>d</sup></b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-10 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 127

LIBELLE : GEMAPI

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		10 594,24	0,00 <sup>a</sup>	40 000,00	40 000,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	10 594,24	0,00	40 000,00	40 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	10 594,24	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00<sup>c</sup></b>	<b>0,00<sup>d</sup></b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-40 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 128  
LIBELLE : Bâtiment Llose  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		114 947,83	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 847,68	0,00	5 000,00	5 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	2 847,68	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	112 100,15	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	112 100,15	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-5 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 129

LIBELLE : Institutionnel

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		12 815,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	12 815,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	12 815,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-20 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 130  
LIBELLE : Bâtiment technique  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-100 000,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 134

LIBELLE : Bâtiments SDF

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	96 000,00	b 96 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 15 747,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	15 747,00
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	15 747,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-80 253,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 136

LIBELLE : Refuge Calme CNEA

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		4 020,00	a 28 330,00	50 000,00	b 50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	4 020,00	28 330,00	50 000,00	50 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	4 020,00	28 330,00	50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-78 330,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 137  
LIBELLE : Médiathèques  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-100 000,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 138

LIBELLE : Estanyols Bolquère

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-50 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 140

LIBELLE : SCOT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		85 088,40	<sup>a</sup> 124 911,60	60 000,00	<sup>b</sup> 60 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	85 088,40	124 911,60	60 000,00	60 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	85 088,40	124 911,60	60 000,00	60 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 20 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	20 000,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	20 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-164 911,60</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 141

LIBELLE : MSP

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 40 000,00	11 000,00	b 11 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	40 000,00	6 000,00	6 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	40 000,00	6 000,00	6 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-51 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 142

LIBELLE : Refuges non gardés ONF

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-10 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 143  
LIBELLE : Site Internet SDF  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-20 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 144  
LIBELLE : Refuge Bouillouses  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	1 200 000,00	b 1 200 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c 0,00</b>	<b>d 1 200 000,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 200 000,00
1641 Emprunts en euros	0,00	1 200 000,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 145

LIBELLE : Piscine Matemale

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	45 000,00	b 45 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-45 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 146  
LIBELLE : Complexe sportif Matemale  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-30 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 148

LIBELLE : Gymnase

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	836 528,00	b 836 528,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	836 528,00	836 528,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	836 528,00	836 528,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-836 528,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 180

LIBELLE : Matériel

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		1 097 785,13	a 22 000,00	394 000,00	b 394 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 056 564,38	22 000,00	394 000,00	394 000,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	725 849,07	10 000,00	320 000,00	320 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	239 078,02	7 000,00	53 000,00	53 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	85 778,44	5 000,00	20 000,00	20 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 858,85	0,00	1 000,00	1 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	41 220,75	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	159,98	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	37 027,46	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	4 033,31	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-416 000,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	2 536 232,04	0,00	0,00	0,00	863 942,17	158 305,83	0,00	0,00	1 372 000,00	223 000,00	5 153 480,04
Equipements municipaux (2)		2 167 528,00	0,00	0,00	0,00	801 000,00	11 000,00	0,00	0,00	1 362 000,00	223 000,00	4 564 528,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	310 000,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>2 536 232,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>863 942,17</b>	<b>158 305,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 372 000,00</b>	<b>223 000,00</b>	<b>5 153 480,04</b>
RAR N-1 et reports	0,00	411 132,60	0,00	0,00	0,00	28 330,00	40 000,00	0,00	0,00	9 668,12	0,00	489 130,72
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>2 947 364,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>892 272,17</b>	<b>198 305,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 381 668,12</b>	<b>223 000,00</b>	<b>5 642 610,76</b>
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	1 635 387,67	0,00	0,00	0,00	211 842,40	8 037,00	0,00	0,00	1 577 135,14	36 388,00	3 468 790,21
RAR N-1 et reports	1 851 320,55	322 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 173 820,55
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>	<b>1 851 320,55</b>	<b>1 957 887,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>211 842,40</b>	<b>8 037,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 577 135,14</b>	<b>36 388,00</b>	<b>5 642 610,76</b>

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	10 310 127,68	0,00	0,00	0,00	458 033,67	114 770,52	22 000,00	0,00	532 119,95	78 300,00	11 515 351,82
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>10 310 127,68</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>458 033,67</b>	<b>114 770,52</b>	<b>22 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>532 119,95</b>	<b>78 300,00</b>	<b>11 515 351,82</b>
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	10 277 723,00	0,00	0,00	0,00	154 900,00	148 600,00	0,00	0,00	99 500,00	1 500,00	10 682 223,00
RAR N-1 et reports	833 128,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	833 128,82
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>	<b>833 128,82</b>	<b>10 277 723,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>154 900,00</b>	<b>148 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>99 500,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>11 515 351,82</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	2 947 364,64	0,00	0,00	0,00	892 272,17	198 305,83	0,00	0,00	1 381 668,12	223 000,00	5 642 610,76
Dépenses réelles		0,00	2 947 364,64	0,00	0,00	0,00	892 272,17	198 305,83	0,00	0,00	1 381 668,12	223 000,00	5 642 610,76
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	14 067,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 067,27
1641	Emprunts en euros	0,00	14 067,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 067,27
204	Subventions d'équipement versées	0,00	564 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	564 221,00
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	564 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	564 221,00
Opérations d'équipement		0,00	2 369 076,37	0,00	0,00	0,00	892 272,17	198 305,83	0,00	0,00	1 381 668,12	223 000,00	5 064 322,49
	102 ZAT Lac de Matemale	0,00	205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 000,00
	108 Refuge des Camporells	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	109 Maison du Capcir	0,00	516 926,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 926,96
	110 Pistes ski de fond	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	367 942,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	367 942,17
	112 Refuges non gardés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
	113 Promotion Pyrénées catalanes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00
	114 Mont-Louis	0,00	20 751,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 751,87
	115 Toillettes sèches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 668,12	0,00	9 668,12
	116 Piste de ski-roues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	117 Réhabilitation patrimoine vernaculaire	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
	118 REFuges gérés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
	119 Randonnées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
	121 Refuge Torn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	122 Scierie intercommunale	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
	123 Hangar bois déchiqueté	0,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 200,00
	124 Signalisation touristique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	125 Pistes DFCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
	127 GEMAPI	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
	128 Bâtiment Llose	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	129 Institutionnel	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	130 Bâtiment technique	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
	134 Bâtiments SDF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00
	136 Refuge Calme CNEA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 330,00
	137 Médiathèques	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
	138 Estanyols Bolquère	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	140 SCOT	0,00	184 911,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 911,60

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	141 MSP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198 305,83	0,00	0,00	0,00	0,00	198 305,83
	142 Refuges non gardés ONF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
	143 Site Internet SDF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	144 Refuge Bouillouses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
	145 Piscine Matemale	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
	146 Complexe sportif Matemale	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
	148 Gymnase	0,00	845 285,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	845 285,94
	180 Matériel	0,00	123 000,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	3 000,00	416 000,00

RECETTES

<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>1 851 320,55</b>	<b>1 957 887,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>211 842,40</b>	<b>8 037,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 577 135,14</b>	<b>36 388,00</b>	<b>5 642 610,76</b>
<b>Recettes réelles</b>		<b>1 851 320,55</b>	<b>1 338 057,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>152 607,00</b>	<b>8 037,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 505 855,19</b>	<b>36 088,00</b>	<b>4 891 965,14</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 851 320,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 851 320,55
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 851 320,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 851 320,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	248 679,40	0,00	0,00	0,00	136 860,00	8 037,00	0,00	0,00	230 855,19	36 088,00	660 519,59
10222	F.C.T.V.A.	0,00	248 679,40	0,00	0,00	0,00	136 860,00	8 037,00	0,00	0,00	230 855,19	36 088,00	660 519,59
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	836 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	836 528,00
1641	Emprunts en euros	0,00	836 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	836 528,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	152 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 850,00
27633	Départements	0,00	22 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 850,00
276341	Communes membres du GFP	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
<b>Opérations d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 747,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 275 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 390 747,00</b>
	102 ZAT Lac de Matemale	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
	121 Refuge Torn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	124 Signalisation touristique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
	134 Bâtiments SDF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 747,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 747,00
	140 SCOT	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	144 Refuge Bouillouses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>619 830,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 235,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 279,95</b>	<b>300,00</b>	<b>750 645,62</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	508 150,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 150,08
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	508 150,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 150,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	111 680,19	0,00	0,00	0,00	59 235,40	0,00	0,00	0,00	71 279,95	300,00	242 495,54
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	42 544,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 544,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	3 669,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 669,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
281571	Matériel roulant	0,00	47 114,63	0,00	0,00	0,00	42 930,00	0,00	0,00	0,00	63 631,00	0,00	153 675,63
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	6 004,00	0,00	0,00	0,00	11 182,80	0,00	0,00	0,00	6 976,35	300,00	24 463,15
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	11 652,56	0,00	0,00	0,00	5 122,60	0,00	0,00	0,00	672,60	0,00	17 447,76
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	696,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	696,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0,00	10 310 127,68	0,00	0,00	0,00	458 033,67	114 770,52	22 000,00	0,00	532 119,95	78 300,00	11 515 351,82
Dépenses réelles		0,00	9 690 297,41	0,00	0,00	0,00	398 798,27	114 770,52	22 000,00	0,00	460 840,00	78 000,00	10 764 706,20
011	Charges à caractère général	0,00	374 019,00	0,00	0,00	0,00	196 270,00	71 810,00	22 000,00	0,00	59 340,00	78 000,00	801 439,00
60611	Eau et assainissement	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	17 100,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	30 000,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	56 200,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	12 800,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 300,00
60621	Combustibles	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	39 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
60623	Alimentation	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	14 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	3 000,00	0,00	0,00	13 500,00	2 500,00	74 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	6 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	78 940,00	0,00	0,00	0,00	103 000,00	3 000,00	22 000,00	0,00	4 000,00	10 000,00	220 940,00
6132	Locations immobilières	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	17 500,00
6156	Maintenance	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	3 000,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	51 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	10 700,00	0,00	0,00	0,00	4 350,00	810,00	0,00	0,00	5 010,00	0,00	20 870,00
617	Etudes et recherches	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	320,00	0,00	0,00	0,00	220,00	0,00	2 540,00
6226	Honoraires	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6233	Foires et expositions	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	20 500,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	35 000,00	73 500,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6237	Publications	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	31 500,00
6238	Divers	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6256	Missions	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	500,00	19 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	19 974,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 974,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	615,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>564 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 126 700,00</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	3 400,00
6333	Participation des employeurs à la form° professionnelle continu	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	8 700,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	18 700,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	2 600,00
64111	Rémunération principale	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	288 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	3 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	36 000,00
64131	Rémunérations	0,00	174 800,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	125 500,00	0,00	331 300,00
64138	Autres indemnités	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	65 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	179 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	74 500,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	131 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	29 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	19 300,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	23 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	2 900,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>7 343 941,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 346 441,00</b>
703892	Reversements sur redevances de ski de fond	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
739211	Attributions de compensation	0,00	3 882 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 882 113,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	1 502 531,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 502 531,00
739221	FNGIR	0,00	1 880 516,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 880 516,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	0,00	78 781,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 781,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>144 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>166 000,00</b>
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ...	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6531	Indemnités	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6533	Cotisations de retraite	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
657351	GFP de rattachement	0,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	53 500,00
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>	<b>14 234,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 428,27</b>	<b>42 960,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 623,46</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	14 234,67	0,00	0,00	0,00	17 428,27	42 960,52	0,00	0,00	0,00	0,00	74 623,46
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>1 249 502,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 249 502,74</b>
67441	aux budgets annexes	0,00	1 249 502,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 249 502,74
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>619 830,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 235,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 279,95</b>	<b>300,00</b>	<b>750 645,62</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	508 150,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 150,08
023	Virement à la section d'investissement	0,00	508 150,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 150,08
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>	<b>111 680,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 235,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 279,95</b>	<b>300,00</b>	<b>242 495,54</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	111 680,19	0,00	0,00	0,00	59 235,40	0,00	0,00	0,00	71 279,95	300,00	242 495,54

RECETTES

<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>833 128,82</b>	<b>10 277 723,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>154 900,00</b>	<b>148 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>99 500,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>11 515 351,82</b>
<b>Recettes réelles</b>		<b>833 128,82</b>	<b>10 277 723,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>154 900,00</b>	<b>148 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>99 500,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>11 515 351,82</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	833 128,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	833 128,82
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	833 128,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	833 128,82
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>0,00</b>	<b>158 770,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 000,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>357 270,00</b>
70382	Redevance de ski de fond	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	157 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 770,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ou	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00	1 500,00	49 500,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>9 113 839,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 113 839,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	8 638 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 638 825,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00	277 097,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277 097,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	22 781,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 781,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00	175 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 136,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>0,00</b>	<b>832 168,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>832 168,00</b>
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	178 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 013,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	0,00	577 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	577 532,00
7473	Départements	0,00	3 306,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 306,00



## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET	0,00	1 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 360,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	0,00	71 957,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 957,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>17 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 900,00</b>	<b>148 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>223 800,00</b>
752	Revenus des immeubles	0,00	17 800,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	123 600,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	151 600,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	43 500,00	0,00	47 200,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>	<b>135 146,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>135 146,00</b>
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	135 146,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 146,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>10 310 127,68</b>	<b>10 310 127,68</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>10 310 127,68</b>	<b>10 310 127,68</b>
011 Charges à caractère général	0,00	374 019,00	374 019,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	564 100,00	564 100,00
014 Atténuations de produits	0,00	7 343 941,00	7 343 941,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	508 150,08	508 150,08
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	111 680,19	111 680,19
65 Autres charges de gestion courante	0,00	144 500,00	144 500,00
66 Charges financières	0,00	14 234,67	14 234,67
67 Charges exceptionnelles	0,00	1 249 502,74	1 249 502,74
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>833 128,82</b>	<b>10 277 723,00</b>	<b>11 110 851,82</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>10 277 723,00</b>	<b>10 277 723,00</b>
013 Atténuations de charges	0,00	20 000,00	20 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	158 770,00	158 770,00
73 Impôts et taxes	0,00	9 113 839,00	9 113 839,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	832 168,00	832 168,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	17 800,00	17 800,00
77 Produits exceptionnels	0,00	135 146,00	135 146,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>833 128,82</b>	<b>0,00</b>	<b>833 128,82</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	833 128,82	0,00	833 128,82

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

CHAPITRES	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la collectivité	023 Information, communication, publicité
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>10 309 089,68</b>	<b>1 038,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>10 309 089,68</b>	<b>1 038,00</b>
011 Charges à caractère général	373 519,00	500,00
012 Charges de personnel et frais assimil	564 100,00	0,00
014 Atténuations de produits	7 343 941,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	508 150,08	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	111 142,19	538,00
65 Autres charges de gestion courante	144 500,00	0,00
66 Charges financières	14 234,67	0,00
67 Charges exceptionnelles	1 249 502,74	0,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>10 277 723,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>10 277 723,00</b>	<b>0,00</b>
013 Atténuations de charges	20 000,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	158 770,00	0,00
73 Impôts et taxes	9 113 839,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	832 168,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	17 800,00	0,00
77 Produits exceptionnels	135 146,00	0,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (e)	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	40 Services communs	41 Sports	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>439 533,67</b>	<b>18 500,00</b>	<b>458 033,67</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>439 533,67</b>	<b>18 500,00</b>	<b>458 033,67</b>
011 Charges à caractère général	192 770,00	3 500,00	196 270,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	162 600,00	0,00	162 600,00
014 Atténuations de produits	2 500,00	0,00	2 500,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	59 235,40	0,00	59 235,40
65 Autres charges de gestion courante	5 000,00	15 000,00	20 000,00
66 Charges financières	17 428,27	0,00	17 428,27
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>154 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>154 900,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>154 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>154 900,00</b>
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	150 000,00	0,00	150 000,00
75 Autres produits de gestion courante	4 900,00	0,00	4 900,00

## Sous-fonction 41

415  
Manifestations  
sportives

CHAPITRES	
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>18 500,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>18 500,00</b>
011 Charges à caractère général	3 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014 Atténuations de produits	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
65 Autres charges de gestion courante	15 000,00
66 Charges financières	0,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>0,00</b>
70 Produits des services, du domaine et v	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 5 Interventions sociales et santé**

CHAPITRES (1)	5 Interventions sociales et santé	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>114 770,52</b>	<b>114 770,52</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>114 770,52</b>	<b>114 770,52</b>
011 Charges à caractère général	71 810,00	71 810,00
66 Charges financières	42 960,52	42 960,52
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>148 600,00</b>	<b>148 600,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>148 600,00</b>	<b>148 600,00</b>
75 Autres produits de gestion courante	148 600,00	148 600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 6 Famille**

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>22 000,00</b>	<b>22 000,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>22 000,00</b>	<b>22 000,00</b>
011 Charges à caractère général	22 000,00	22 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	83 Environnement	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>532 119,95</b>	<b>532 119,95</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>532 119,95</b>	<b>532 119,95</b>
011 Charges à caractère général	59 340,00	59 340,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	400 000,00	400 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 279,95	71 279,95
65 Autres charges de gestion courante	1 500,00	1 500,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>99 500,00</b>	<b>99 500,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>99 500,00</b>	<b>99 500,00</b>
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	47 000,00	47 000,00
75 Autres produits de gestion courante	52 500,00	52 500,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 83
	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES	
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>532 119,95</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>532 119,95</b>
011 Charges à caractère général	59 340,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	400 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 279,95
65 Autres charges de gestion courante	1 500,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>99 500,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>99 500,00</b>
70 Produits des services, du domaine et v	47 000,00
75 Autres produits de gestion courante	52 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 9 Action économique**

CHAPITRES (1)	95 Aides au tourisme	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>78 300,00</b>	<b>78 300,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>78 300,00</b>	<b>78 300,00</b>
011 Charges à caractère général	78 000,00	78 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	300,00	300,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 500,00	1 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>2 947 364,64</b>	<b>2 947 364,64</b>
Dépenses de l'exercice	0,00	2 536 232,04	2 536 232,04
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>314 067,27</b>	<b>314 067,27</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	14 067,27	14 067,27
204 Subventions d'équipement versées	0,00	300 000,00	300 000,00
<b>N° Opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>2 222 164,77</b>	<b>2 222 164,77</b>
109 Maison du Capcir	0,00	36 926,96	36 926,96
114 Mont-Louis	0,00	751,87	751,87
123 Hangar bois décheté	0,00	8 200,00	8 200,00
148 Gymnase	0,00	8 757,94	8 757,94
140 SCOT	0,00	60 000,00	60 000,00
102 ZAT Lac de Matemale	0,00	5 000,00	5 000,00
180 Matériel	0,00	101 000,00	101 000,00
102 ZAT Lac de Matemale	0,00	200 000,00	200 000,00
109 Maison du Capcir	0,00	480 000,00	480 000,00
114 Mont-Louis	0,00	20 000,00	20 000,00
117 Réhabilitation patrimoine vernaculaire	0,00	30 000,00	30 000,00
122 Scierie intercommunale	0,00	100 000,00	100 000,00
127 GEMAPI	0,00	40 000,00	40 000,00
129 Institutionnel	0,00	20 000,00	20 000,00
130 Bâtiment technique	0,00	100 000,00	100 000,00
137 Médiathèques	0,00	100 000,00	100 000,00
145 Piscine Matemale	0,00	45 000,00	45 000,00
146 Complexe sportif Matemale	0,00	30 000,00	30 000,00
148 Gymnase	0,00	836 528,00	836 528,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>0,00</b>	<b>411 132,60</b>	<b>411 132,60</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>264 221,00</b>	<b>264 221,00</b>
204 Subventions d'équipement versées	0,00	264 221,00	264 221,00
<b>N° Opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>146 911,60</b>	<b>146 911,60</b>
140 SCOT	0,00	124 911,60	124 911,60
180 Matériel	0,00	22 000,00	22 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>1 851 320,55</b>	<b>1 957 887,67</b>	<b>3 809 208,22</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>1 635 387,67</b>	<b>1 635 387,67</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>1 636 274,27</b>	<b>1 636 274,27</b>
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	508 150,08	508 150,08
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	111 680,19	111 680,19
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	27 066,00	27 066,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	836 528,00	836 528,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	152 850,00	152 850,00
<b>Affectées aux opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>-886,60</b>	<b>-886,60</b>
102 ZAT Lac de Matemale	0,00	33 628,00	33 628,00
109 Maison du Capcir	0,00	78 739,00	78 739,00
114 Mont-Louis	0,00	3 280,00	3 280,00
117 Réhabilitation patrimoine vernaculaire	0,00	4 921,00	4 921,00
122 Scierie intercommunale	0,00	16 404,00	16 404,00
127 GEMAPI	0,00	6 561,00	6 561,00
129 Institutionnel	0,00	3 280,00	3 280,00
130 Bâtiment technique	0,00	16 404,00	16 404,00
137 Médiathèques	0,00	16 404,00	16 404,00
140 SCOT	0,00	9 842,40	9 842,40
145 Piscine Matemale	0,00	7 381,00	7 381,00
146 Complexe sportif Matemale	0,00	4 921,00	4 921,00
180 Matériel	0,00	19 848,00	19 848,00
102 ZAT Lac de Matemale	0,00	-242 500,00	-242 500,00
140 SCOT	0,00	20 000,00	20 000,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>1 851 320,55</b>	<b>322 500,00</b>	<b>2 173 820,55</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>1 851 320,55</b>	<b>0,00</b>	<b>1 851 320,55</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	1 851 320,55	0,00	1 851 320,55
<b>Affectées aux opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>322 500,00</b>	<b>322 500,00</b>
102 ZAT Lac de Matemale	0,00	322 500,00	322 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>2 947 364,64</b>	<b>0,00</b>
Dépenses de l'exercice	2 536 232,04	0,00
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>314 067,27</b>	<b>0,00</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	14 067,27	0,00
204 Subventions d'équipement versées	300 000,00	0,00
<b>N° Opérations</b>	<b>2 222 164,77</b>	<b>0,00</b>
109 Maison du Capcir	36 926,96	0,00
114 Mont-Louis	751,87	0,00
123 Hangar bois décheté	8 200,00	0,00
148 Gymnase	8 757,94	0,00
140 SCOT	60 000,00	0,00
102 ZAT Lac de Matemale	5 000,00	0,00
180 Matériel	101 000,00	0,00
102 ZAT Lac de Matemale	200 000,00	0,00
109 Maison du Capcir	480 000,00	0,00
114 Mont-Louis	20 000,00	0,00
117 Réhabilitation patrimoine vernaculaire	30 000,00	0,00
122 Scierie intercommunale	100 000,00	0,00
127 GEMAPI	40 000,00	0,00
129 Institutionnel	20 000,00	0,00
130 Bâtiment technique	100 000,00	0,00
137 Médiathèques	100 000,00	0,00
145 Piscine Matemale	45 000,00	0,00
146 Complexe sportif Matemale	30 000,00	0,00
148 Gymnase	836 528,00	0,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>411 132,60</b>	<b>0,00</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>264 221,00</b>	<b>0,00</b>
204 Subventions d'équipement versées	264 221,00	0,00
<b>N° Opérations</b>	<b>146 911,60</b>	<b>0,00</b>
140 SCOT	124 911,60	0,00
180 Matériel	22 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>1 957 349,67</b>	<b>538,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>1 634 849,67</b>	<b>538,00</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>1 635 736,27</b>	<b>538,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnemen	508 150,08	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	111 142,19	538,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	27 066,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	836 528,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	152 850,00	0,00
<b>Affectées aux opérations</b>	<b>-886,60</b>	<b>0,00</b>
102 ZAT Lac de Matemale	33 628,00	0,00
109 Maison du Capcir	78 739,00	0,00
114 Mont-Louis	3 280,00	0,00
117 Réhabilitation patrimoine vernaculaire	4 921,00	0,00
122 Scierie intercommunale	16 404,00	0,00
127 GEMAPI	6 561,00	0,00
129 Institutionnel	3 280,00	0,00
130 Bâtiment technique	16 404,00	0,00
137 Médiathèques	16 404,00	0,00
140 SCOT	9 842,40	0,00
145 Piscine Matemale	7 381,00	0,00
146 Complexe sportif Matemale	4 921,00	0,00
180 Matériel	19 848,00	0,00
102 ZAT Lac de Matemale	-242 500,00	0,00
140 SCOT	20 000,00	0,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>322 500,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00
<b>Affectées aux opérations</b>	<b>322 500,00</b>	<b>0,00</b>
102 ZAT Lac de Matemale	322 500,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	40 Services communs	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>892 272,17</b>	<b>892 272,17</b>
Dépenses de l'exercice	863 942,17	863 942,17
<b>N° Opérations</b>	<b>863 942,17</b>	<b>863 942,17</b>
110 Pistes ski de fond	62 942,17	62 942,17
110 Pistes ski de fond	5 000,00	5 000,00
128 Bâtiment Llose	5 000,00	5 000,00
180 Matériel	265 000,00	265 000,00
110 Pistes ski de fond	300 000,00	300 000,00
116 Piste de ski-roues	10 000,00	10 000,00
134 Bâtiments SDF	96 000,00	96 000,00
136 Refuge Calme CNEA	50 000,00	50 000,00
138 Estanyols Bolquère	50 000,00	50 000,00
143 Site Internet SDF	20 000,00	20 000,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>28 330,00</b>	<b>28 330,00</b>
<b>N° Opérations</b>	<b>28 330,00</b>	<b>28 330,00</b>
136 Refuge Calme CNEA	28 330,00	28 330,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>211 842,40</b>	<b>211 842,40</b>
Recettes de l'exercice	211 842,40	211 842,40
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>59 235,40</b>	<b>59 235,40</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	59 235,40	59 235,40
<b>Affectées aux opérations</b>	<b>152 607,00</b>	<b>152 607,00</b>
110 Pistes ski de fond	50 032,00	50 032,00
116 Piste de ski-roues	1 640,00	1 640,00
128 Bâtiment Llose	820,00	820,00
134 Bâtiments SDF	15 747,00	15 747,00
136 Refuge Calme CNEA	12 849,00	12 849,00
138 Estanyols Bolquère	8 202,00	8 202,00
143 Site Internet SDF	3 280,00	3 280,00
180 Matériel	44 290,00	44 290,00
134 Bâtiments SDF	15 747,00	15 747,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION 5 Interventions sociales et santé**

CHAPITRES (1)	5 Interventions sociales et santé	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>198 305,83</b>	<b>198 305,83</b>
Dépenses de l'exercice	158 305,83	158 305,83
<b>N° Opérations</b>	<b>158 305,83</b>	<b>158 305,83</b>
141 MSP	147 305,83	147 305,83
141 MSP	5 000,00	5 000,00
141 MSP	6 000,00	6 000,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
<b>N° Opérations</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
141 MSP	40 000,00	40 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>8 037,00</b>	<b>8 037,00</b>
Recettes de l'exercice	8 037,00	8 037,00
<b>Affectées aux opérations</b>	<b>8 037,00</b>	<b>8 037,00</b>
141 MSP	8 037,00	8 037,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	83 Environnement	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>1 381 668,12</b>	<b>1 381 668,12</b>
Dépenses de l'exercice	1 372 000,00	1 372 000,00
<b>N° Opérations</b>	<b>1 372 000,00</b>	<b>1 372 000,00</b>
142 Refuges non gardés ONF	10 000,00	10 000,00
180 Matériel	25 000,00	25 000,00
108 Refuge des Camporells	20 000,00	20 000,00
112 Refuges non gardés	1 000,00	1 000,00
118 REfuges gérés	1 000,00	1 000,00
119 Randonnées	5 000,00	5 000,00
121 Refuge Torn	50 000,00	50 000,00
124 Signalisation touristique	50 000,00	50 000,00
125 Pistes DFCI	10 000,00	10 000,00
144 Refuge Bouillouses	1 200 000,00	1 200 000,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>9 668,12</b>	<b>9 668,12</b>
<b>N° Opérations</b>	<b>9 668,12</b>	<b>9 668,12</b>
115 Toiletttes sèches	9 668,12	9 668,12
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>1 577 135,14</b>	<b>1 577 135,14</b>
Recettes de l'exercice	1 577 135,14	1 577 135,14
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>71 279,95</b>	<b>71 279,95</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	71 279,95	71 279,95
<b>Affectées aux opérations</b>	<b>1 505 855,19</b>	<b>1 505 855,19</b>
108 Refuge des Camporells	3 280,00	3 280,00
112 Refuges non gardés	164,00	164,00
115 Toiletttes sèches	1 585,00	1 585,00
118 REfuges gérés	164,00	164,00
119 Randonnées	820,00	820,00
121 Refuge Torn	8 202,00	8 202,00
124 Signalisation touristique	8 202,00	8 202,00
125 Pistes DFCI	1 640,00	1 640,00
142 Refuges non gardés ONF	1 640,00	1 640,00
144 Refuge Bouillouses	201 057,19	201 057,19
180 Matériel	4 101,00	4 101,00
121 Refuge Torn	50 000,00	50 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL INVESTISSEMENT**

**IV**  
**A1.2**

	83 Environnement	Total
124 Signalisation touristique	25 000,00	25 000,00
144 Refuge Bouillouses	1 200 000,00	1 200 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 83
	833 Préservation du milieu naturel
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>1 381 668,12</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>1 372 000,00</b>
<b>N° Opérations</b>	<b>1 372 000,00</b>
142 Refuges non gardés ONF	10 000,00
180 Matériel	25 000,00
108 Refuge des Camporells	20 000,00
112 Refuges non gardés	1 000,00
118 REfuges gérés	1 000,00
119 Randonnées	5 000,00
121 Refuge Torn	50 000,00
124 Signalisation touristique	50 000,00
125 Pistes DFCI	10 000,00
144 Refuge Bouillouses	1 200 000,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>9 668,12</b>
<b>N° Opérations</b>	<b>9 668,12</b>
115 Toilettes sèches	9 668,12
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>1 577 135,14</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>1 577 135,14</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>71 279,95</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	71 279,95
<b>Affectées aux opérations</b>	<b>1 505 855,19</b>
108 Refuge des Camporells	3 280,00
112 Refuges non gardés	164,00
115 Toilettes sèches	1 585,00
118 REfuges gérés	164,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

<b>Sous-fonction 83</b>
<b>833 Préservation du milieu naturel</b>

119 Randonnées	820,00
121 Refuge Torn	8 202,00
124 Signalisation touristique	8 202,00
125 Pistes DFCI	1 640,00
142 Refuges non gardés ONF	1 640,00
144 Refuge Bouillouses	201 057,19
180 Matériel	4 101,00
121 Refuge Torn	50 000,00
124 Signalisation touristique	25 000,00
144 Refuge Bouillouses	1 200 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal	BP	2018
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION 9 Action économique**

CHAPITRES (1)	95 Aides au tourisme	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>223 000,00</b>	<b>223 000,00</b>
Dépenses de l'exercice	223 000,00	223 000,00
<b>N° Opérations</b>	<b>223 000,00</b>	<b>223 000,00</b>
180 Matériel	3 000,00	3 000,00
113 Promotion Pyrénées catalanes	220 000,00	220 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>36 388,00</b>	<b>36 388,00</b>
Recettes de l'exercice	36 388,00	36 388,00
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>300,00</b>	<b>300,00</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	300,00	300,00
<b>Affectées aux opérations</b>	<b>36 088,00</b>	<b>36 088,00</b>
113 Promotion Pyrénées catalanes	36 088,00	36 088,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal	BP	2018
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519      Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					3 992 422,96									
1641 Emprunts en euros (total)					3 992 422,96									
	CRCAM	10/08/2004		10/01/2005	164 150,00	F		4.55	4.60349		S	X	N	A-1
	SOCIETE GENERALE	20/07/2005		20/07/2006	475 147,00	F		3.32	3.32184		A	X	N	A-1
	BPPOAA	23/02/2006		01/03/2007	9 826,00	F		3.85	3.85208		A	X	N	A-1
	CRCAM	10/11/2008		10/11/2009	258 136,00	F		5.16	5.14832		A	X	N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE CDC DEXIA	18/10/2010		01/11/2011	123 000,00	F		3.16	3.2074		A	C	N	A-1
	Caisse des dépôts et consignations	01/01/2013		01/02/2013	289 425,00	F		4.51	5.19257		A	X	N	A-1
	La banque postale	19/01/2015		01/02/2016	135 055,00	F		1.53	1.54877		A	X	N	A-1
	La banque postale	19/12/2014		01/04/2017	660 449,41	F		2.32	2.59933		A	X	N	A-1
	CRCAM	01/01/2017		10/06/2017	636 205,48	V		1.689	1.71686		T	X	N	A-1
	La banque postale	01/01/2017		01/03/2017	327 029,07	F		1.43	1.4945		T	X	N	A-1
	Caisse des dépôts et consignations	19/09/2014		01/01/2017	514 000,00	F		0.43465	1.80035		T	X	N	A-1
	CRCAM	16/09/2014		10/03/2017	400 000,00	F		3.34	3.6876		T	X	N	A-1
<b>Total général</b>					3 992 422,96									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		2 704 013,44					270 194,10	67 555,94	0,00	24 798,06
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 704 013,44					270 194,10	67 555,94	0,00	24 798,06
	N	0,00		28 781,88	1,50	F	4.60349	14 067,27	1 151,37	0,00	318,02	
	N	0,00		114 499,46	2,50	F	3.32184	36 926,96	3 801,38	0,00	1 151,78	
	N	0,00		3 185,63	3,17	F	3.85208	751,87	122,65	0,00	78,08	
	N	0,00		126 948,01	5,83	F	5.14832	18 588,58	6 550,52	0,00	792,11	
	N	0,00		65 600,00	7,83	F	3.2074	8 200,00	2 101,75	0,00	306,51	
	N	0,00		213 285,28	9,08	F	5.19257	17 348,82	9 619,17	0,00	8 100,34	
	N	0,00		82 260,17	2,08	F	1.54877	27 004,77	1 258,58	0,00	774,96	
	N	0,00		619 981,25	12,25	F	2.59933	41 407,02	14 383,57	0,00	10 067,19	
	N	0,00		334 671,28	7,92	V	1.71379	39 408,09	5 403,87	0,00	290,91	
	N	0,00		306 967,00	13,92	F	1.4945	20 350,49	4 280,83	0,00	341,55	
	N	0,00		478 416,85	17,75	F	1.80035	22 841,96	8 169,52	0,00	1 980,19	
	N	0,00		329 416,63	11,67	F	3.6876	23 298,27	10 712,73	0,00	596,42	
<b>Total général</b>		0,00		2 704 013,44				270 194,10	67 555,94	0,00	24 798,06	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)</b>														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
<b>Barrière simple (B)</b>														
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>														
<b>Autres types de structures (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	12					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 704 013,44					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A2.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).  
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal	BP 2018
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			27/02/2012
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencement	15	27/02/2012
Linéaire	Autre agencement	10	27/02/2012
Linéaire	Bâtiment léger	15	27/02/2012
Linéaire	Biens immeubles productifs de revenus	7	27/02/2012
Linéaire	Bines de faible valeur à 1 000 €	5	27/02/2012
Linéaire	Camion et véhicule industriel	1	27/02/2012
Linéaire	Equipement garage léger	7	27/02/2012
Linéaire	Equipement sportif	10	27/02/2012
Linéaire	Installation et appareil de chauffage	2	27/02/2012
Linéaire	Linéaire	15	27/02/2012
Linéaire	Logiciel	5	27/02/2012
Linéaire	Matériel classique	5	27/02/2012
Linéaire	Matériel de bureau électrique	6	27/02/2012
Linéaire	Matériel industriel	10	27/02/2012
Linéaire	Matériel informatique	10	27/02/2012
Linéaire	Mobilier	10	27/02/2012

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)</b>	<b>A5</b>

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		278 952,04	278 952,04
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		278 952,04	278 952,04
1641	Emprunts en euros	278 952,04	278 952,04
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	278 952,04	489 130,72	D001 0,00	768 082,76

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 564 015,21</b>	<b>III 1 564 015,21</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>813 369,59</b>	<b>813 369,59</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	660 519,59	660 519,59
27633	Autres immobilisations financières	22 850,00	22 850,00
276341	Autres immobilisations financières	130 000,00	130 000,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>750 645,62</b>	<b>750 645,62</b>
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	42 544,00	42 544,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	3 669,00	3 669,00
281571	Matériel roulant	153 675,63	153 675,63
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	24 463,15	24 463,15
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 447,76	17 447,76
28188	Autres immobilisations corporelles	696,00	696,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	508 150,08	508 150,08

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 564 015,21</b>	<b>322 500,00</b>	<b>1 851 320,55</b>	<b>0,00</b>	<b>3 737 835,76</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 768 082,76
Ressources propres disponibles	IV 3 737 835,76
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) + 2 969 753,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

## ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				<b>Recettes issues de la TEOM</b>	
				<b>Dotations et participations reçues</b>	
				<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>		<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

## ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

## A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

<b>66098</b> Code INSEE	<b>CDC Capir Haut Conflent</b> Budget Principal	<b>BP</b>	<b>2018</b>
----------------------------	--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)</b>	<b>A9</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>					
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>					
<b>RECETTES (b)</b>					
<b>Recettes nettes (b-d)</b>					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal	BP	2018
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## IV - ANNEXES

## IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

## B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	I=A+B+C-D	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	II	<b>10 682 223,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	I/II	<b>0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



<b>CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS                  SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET                  (article L. 2311-7 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B2.2</b>
<b>SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>8</b>	<b>0,46</b>	<b>8,46</b>	<b>7,26</b>	<b>1</b>	<b>8,26</b>
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	2	0,46	2,46	2,46	0	2,46
Adjoint administratif de 2ème cl	C	1	0	1	0	1	1
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2	0	2	1,8	0	1,8
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>17</b>	<b>5,93</b>	<b>22,93</b>	<b>22,83</b>	<b>0</b>	<b>22,83</b>
Technicien ppal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	7	5,24	12,24	12,14	0	12,14
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0,69	1,69	1,69	0	1,69
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 2° cl	C	4	0	4	4	0	4
Agent de maîtrise	C	2	0	2	2	0	2
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>4</b>	<b>2,84</b>	<b>6,84</b>	<b>6,84</b>	<b>0</b>	<b>6,84</b>
Educateur de jeunes enfants	B	1	0	1	1	0	1
Agent social	C	1	0,91	1,91	1,91	0	1,91
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	2	1,93	3,93	3,93	0	3,93
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Auxil. puériculture ppal 2° cl.	C	2	0	2	2	0	2
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>2</b>	<b>4,08</b>	<b>6,08</b>	<b>2,82</b>	<b>3,26</b>	<b>6,08</b>
Adjoint d'animation	C	2	3,17	5,17	2,82	2,35	5,17
Adjoint d'animation 2ème classe	C	0	0,91	0,91	0	0,91	0,91
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>33</b>	<b>13,31</b>	<b>46,31</b>	<b>41,75</b>	<b>4,26</b>	<b>46,01</b>



<b>CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018</b>	<b>C1</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agent occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint administratif de 2ème cl	C	ADM	347	0,00		CDI
Adjoint d'animation	C	ANIM	347	0,00		CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	347	0,00		CDI
Adjoint d'animation	C	ANIM	347	0,00		CDI
Adjoint d'animation 2ème classe	C	ANIM	348	0,00		CDI
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>23 376,48</b>		
Adj territorial d'animation	N		364	0,00		CDI
Adj territorial d'animation	N		347	0,00		CDD
Adj territorial d'animation	N		447	0,00		CDI
Adj territorial d'animation	N		510	0,00		CDI
Adj territorial d'animation	N		347	0,00		CDD
Adj territorial d'animation	N		347	0,00		CDD
Adj territorial d'animation	N		347	0,00		CDD
Adj territorial d'animation	N		347	0,00		CDD
Adj territorial d'animation	N		347	0,00		CDD
Adj territorial d'animation	N		347	0,00		CDD
Adjoint Administratif	N		407	0,00		CDD
Adjoint Administratif	N		347	0,00		CDD
Adjoint Technique 2nd classe	N		347	0,00		CDD
Adjoint Technique 2nd classe	N		351	0,00		CDD
Adjoint Technique 2nd classe	N		347	0,00		CDD
Adjoint Technique 2nd classe	N		347	0,00		CDD
Adjoint Technique 2nd classe	N		351	0,00		CDD
Agent d'accueil	N		386	0,00		
Agent d'accueil	N		435	0,00		
Agent d'animation	N		432	0,00		CDI
Agent d'animation	N		398	0,00		CDI
Agent d'animation	N		406	0,00		CDI
Agent d'animation	N		347	0,00		CDI
Agent d'animation	N		347	0,00		CDD

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent d'animation	N		432	0,00		CDD
Agent de ramassage OM	N		347	0,00		CDD
Agent Social	N		347	0,00		CDD
Agent Social	N		347	0,00		CDD
Agent Social 2nd classe	N		347	0,00		CDD
Ambassadeur de tri	N		356	0,00		CDD
Auxiliaire de Puériculture	N			12 767,16		CDI
Auxiliaire de Puériculture	N			10 609,32		CDI
Chargé de Communication	N		454	0,00		CDD
Chargé d'études aménagement	N		434	0,00		CDD
Comptable territorial	N			0,00		CDI
Comptable territorial	N			0,00		CDI
Dameur, agent polyvalent	N		370	0,00		
Dameur, agent polyvalent	N		347	0,00		
Directeur Général des services	N		597	0,00		CDD
Directrice ALSH	N		439	0,00		CDI
Directrice ALSH	N		593	0,00		CDI
Directrice crèche	N		489	0,00		CDD
Educatrice jeunes enfants	N		584	0,00		CDI
Pisteur secouriste	N		457	0,00		
Pisteur secouriste	N		479	0,00		
Pisteur secouriste	N		479	0,00		
Responsable service OM	N		475	0,00		CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>23 376,48</b>		

<b>CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018</b>	<b>C1</b>

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
01/01/1998	PYRENEES CATALANES NORDIQUES ADDS	PYRENEES CATALANES NORDIQUES ADDS		2 750,00
10/02/2002	FFC	SAS FFC		1 225,00
01/03/2005	CONFEDERATION PYRENEENNE	SA CONFEDERATION PYRENEENNE		726,00
14/03/2007	Assoc des maires et adjoint	Assoc des maires et adjoint		508,87
29/03/2008	BOIS ENERGIE 66	BOIS ENERGIE 66		75,00
01/01/2015	ADCF	SA ADCF		662,45
01/01/2015	APEM	SA APEM		1 000,00
01/01/2015	ASSOCIATION PYRENEES CATALANES NEPAL	ASSOCIATION PYRENEES CATALANES NEPAL		250,00
01/01/2015	CHEMIN FAISANT	SA CHEMIN FAISANT		1 675,00
01/01/2015	EURL MARTIN FOURCADE	SARL EURL MARTIN FOURCADE		16 000,00
01/01/2015	SIG L-R	SA SIG L-R		500,00
01/01/2015	TRAIN JAUNE LIGNE DE VIE	SA TRAIN JAUNE LIGNE DE VIE		100,00
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

<b>CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal</b>	<b>BP 2018</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	Ateliers Relais	01/04/2001			SPA	oui
SPA	Ordures Ménagères	01/01/2015			SPA	non
SPIC	Forêt et bois	23/03/2009			SPIC	oui
SPIC	ZAE	21/02/2011			SPIC	oui



CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal	BP 2018
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal	BP 2018
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>TOTAL</b>						

<b>CDC Capir Haut Conflent - 66 - Budget Principal</b>	<b>BP 2018</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Président,  
A La Llagonne, le 09/04/2018  
Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.  
A La Llagonne, le 11/04/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :	36
Nombre de membres présents :	33
Nombre de suffrages exprimés :	0
VOTES : Pour :	0
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 30/03/2018

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2018 et de la publication le 10/04/2018.

A La Llagonne, le 09/04/2018

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES	Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.51 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.58 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.65 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.76 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.77 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.79 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.80 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.81 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.83 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.84 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.85 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.86 A4 - Etat des provisions	X	
p.87 A5 - Etalement des provisions	X	
p.88 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.89 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.90 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.91 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.92 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.93 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.94 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.95 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.96 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.97 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.98 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.99 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.100 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.101 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.102 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.103 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.104 C1 - Etat du personnel	X	
p.109 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.110 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.111 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.112 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.113 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>		
p.114 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.115 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.

Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)